

No. de résolution
ou annotation



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 19 janvier 2011

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **dix-neuvième jour du mois de janvier deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

| | |
|----------------------|--------------------------|
| Claude Alarie | Louise Rocheleau Laporte |
| Christian Daigneault | Pierre Tremblay |
| Yvon Lemire | |

ABSENCES MOTIVÉES

Suzanne Poirier
Nathalie Bellerose

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin

SONT AUSSI PRÉSENTS

| | |
|---------------------|--|
| Michel Morin | Directeur général |
| Hélène Corneau | Directrice générale adjointe |
| Serge Hamel | Directeur général adjoint |
| Ginette Masse | Secrétaire générale et directrice du Service des communications |
| Marie-Claude Paillé | Directrice du Service des ressources financières |
| Danielle Lemieux | Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire |
| Richard Lampron | Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles |
| Lucie Trudel | Directrice des Services complémentaires |
| Yvan Beauregard | Directeur du Service des ressources humaines |
| Manon Beaudry | Attachée à la direction générale |

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Georgette Bazinet, présidente, souhaite une excellente année 2011 aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

110-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

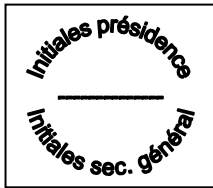
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2011

111-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2010 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 19 janvier 2011

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT le poste d'agent de bureau classe 1 laissé vacant à l'école Chavigny;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

112-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE le poste d'agent de bureau classe 1 (poste régulier à temps complet 35 heures/semaine, à caractère cyclique), à l'école Chavigny, soit aboli à compter du 1^{er} décembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire d'école à l'école de Yamachiche-Saint-Léon;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

113-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

Que madame Jolène Arseneault soit engagée à titre de secrétaire d'école à temps complet (35 heures par semaine – poste à caractère cyclique), à l'école de Yamachiche-Saint-Léon, à compter du 29 novembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

114-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que madame Josée Boisvert soit engagée à titre de technicienne en administration à temps complet (35 heures par semaine), au Service des ressources financières, à compter du 7 décembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

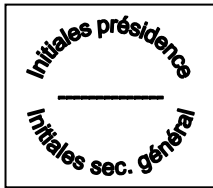
CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un secrétaire d'école à l'école Sainte-Madeleine-et-Sacré-Cœur;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

115-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,



Que madame Danielle Francoeur soit engagée à titre de secrétaire d'école à temps complet (30 heures par semaine - poste à caractère cyclique), à l'école Sainte-Madeleine-et-Sacré-Cœur, à compter du 20 décembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL PROFESSIONNEL – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT le besoin d'une attachée ou d'un attaché d'administration au Centre de formation professionnelle Qualitech;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

116-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

QUE madame Caroline Gauthier soit engagée à titre d'attachée d'administration, à temps complet (35 heures/semaine), au Centre de formation professionnelle Qualitech, à compter du 6 décembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL ENSEIGNANT - ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la démission de madame Nancy Goyette le 12 octobre 2010;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

117-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

Que madame Guylaine Mongrain soit engagée à titre d'enseignante en français, à l'école Chavigny, à compter du 12 octobre 2010.

Que cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

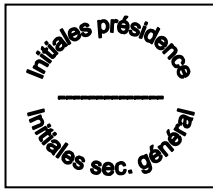
AUTORISATION D'EMPRUNTS TEMPORAIRES

CONSIDÉRANT que des emprunts temporaires doivent être effectués selon les besoins de la Commission scolaire pour ses opérations;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour contracter des emprunts temporaires au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 pour des marges mensuelles n'excédant pas :

- **Janvier 2011** 81 294 780 \$
- **Février 2011** 82 065 859 \$
- **Mars 2011** 88 104 107 \$
- **Avril 2011** 85 649 222 \$
- **Mai 2011** 75 539 420 \$
- **Juin 201** 75 560 538 \$

Pour ses dépenses de fonctionnement et d'investissements;



118-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE le président du Conseil des commissaires et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, tous les documents requis par la Banque Nationale du Canada relativement à ces emprunts temporaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 99-CE/10-10-27 RELATIVE À LA NOMINATION DES PROFESSIONNELS 2010-2011

CONSIDÉRANT la résolution 99-CE/10-10-27 relative à la nomination des professionnels pour les projets d'investissements 2010-2011;

CONSIDÉRANT la demande de M. Éric Charbonneau, dans sa lettre datée du 10 décembre 2010, de modifier le contrat de services d'architecture afin qu'il soit au nom de « Éric Charbonneau architecte » plutôt qu'au nom de « Atelier Zinc Architecture »;

119-CE/11-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE la résolution 99-CE/10-10-27 soit amendée en changeant « Atelier Zinc Architecture » par « Éric Charbonneau architecte », et ce, pour les projets suivants :

| | | |
|-----|-------------------------|---------------------------------|
| 046 | Saint-Michel | Réfection du parement extérieur |
| 060 | Saint-Pie-X | Réfection cheminée – brique |
| 060 | Saint-Pie-X | Réfection parement extérieur |
| 065 | Du Moulin | Réfection parement extérieur |
| 074 | Saint-François-d'Assise | Réfection parement extérieur |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 10, YVON LEMIRE, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale